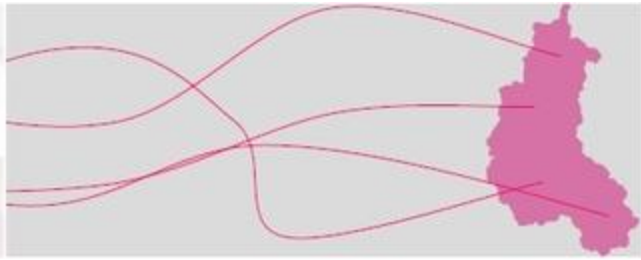


CHAMPAGNE-ARDENNE

CAP 2030



Les dernières news de CAP 2030

Voici la première édition de la newsletter de CAP 2030. Elle a pour but de diffuser et de faire partager les propositions et travaux des membres de CAP 2030. Elle offre également la possibilité à tous de réagir et de participer à la construction de l'avenir de notre territoire.



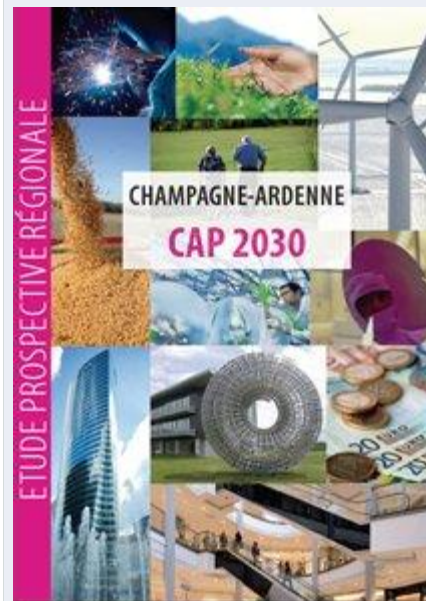
CAP 2030 :
Pour Qui ? / C'est qui ?
C'est Quoi ?
Ca marche comment ?

CAP 2030, un poil qui gratte ... :

A l'initiative de Pierre POSSÉMÉ, entrepreneur, les représentants du monde économique régional ont décidé en 2008 de mettre en œuvre une démarche prospective inédite au niveau régional à l'horizon 2030.

Avec l'appui financier de l'État, 17 partenaires ont produit un rapport rédigé par les entreprises, pour

1er numéro de la Newsletter !



Retrouvez ici l'ensemble des documents relatifs à CAP 2030.

À VENIR

La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra le **mardi 20 septembre**.

A cette occasion, une nouvelle newsletter sera publiée.

Participez à CAP 2030 :

Pour plus d'infos, cliquez ici.

les entreprises. Sans tabou et sans parti-pris, ils ont imaginé plusieurs futurs possibles mais pas forcément souhaitables pour la Champagne-Ardenne, à l'horizon 2030, dans un rapport de synthèse présenté en 2010.

Ce document présente 4 scénarios possibles mais pas forcément souhaitables pour l'avenir de la Champagne-Ardenne. Il s'appuie sur 34 variables pour présenter 10 pistes de travail.

A partir de ces matériaux, toute marge de manœuvre est ouverte pour composer et choisir un type de projet régional.

Ces 4 scénarios peuvent déranger, perturber les modes de pensées actuels. L'objectif des entrepreneurs est de réveiller les consciences afin que les scénarios d'anticiper le futur par des décisions et des actes qui mis bout à bout, permettent d'écrire l'avenir de notre territoire à l'aide de l'outil d'aide à la navigation apporté par CAP 2030.

Des faits récents qui justifient CAP 2030.

Entre le démarrage de l'opération et la livraison du produit fini en 2010 et depuis sa publication, plusieurs événements majeurs se sont produits :

- **Le processus a débuté avant la crise.** Cette crise et ses facettes économiques sans précédent ne manquent pas d'avoir des impacts sur les orientations choisies à l'origine. La crise et les crises récentes (révolutions arabes, séisme et crise nucléaire au Japon...) sont des accélérateurs de mutations dont les impacts sont lourds. Le monde bouge de plus en plus vite. Nos modèles de référence bougent et le monde est dans l'incertitude permanente. Les fondamentaux environnementaux sont renforcés.

- Il convient de prendre en compte la dimension européenne dans laquelle nous sommes totalement intégrés et de compléter encore plus cette approche dans la dimension mondiale déjà prise en compte à l'origine. La Champagne-Ardenne doit être une région Européenne qui rayonne au bout du Monde.



L'Etat et les collectivités recherchent des éléments de stabilité permettant d'accompagner de façon structurante le développement économique. L'objectif de CAP 2030 est de laisser la liberté sur le terrain pour s'organiser et créer de la richesse.

Une des conditions de réussite des entreprises est de permettre l'accès aux capitaux. Les grandes entreprises et les filières économiques sont les seules capables de capter le grand emprunt et à constituer des projets permettant de mobiliser des fonds. Il revient donc aux petites régions et aux petits pôles économiques de s'organiser pour pouvoir exister et lever des capitaux. C'est en ce sens que la démarche CAP 2030 est stratégique pour la structuration économique de notre territoire.

CONTACTS

Tél : 03.26.89.58.89.

Mail : cap2030@ebc.net

- Les réformes institutionnelles (organisation de l'État, réorganisations consulaires, création des Conseillers territoriaux) sont révélatrices de divergences de points de vue sur la vie et l'identité territoriales de notre région. Elles réaffirment l'importance des ancrages locaux et voient s'exprimer des crispations fortes à la fois dans ses dimensions territoriales et dans les comportements. Les faibles participations aux élections sont un élément inquiétant de la relation entre les entreprises, les Champardennais et leurs institutions.

L'émergence du G10 régional et d'autres tentatives de rapprochement de réseaux de villes, de publications de plusieurs rapports parallèles à CAP 2030 (Reims 2020, Marne 2020, Ardennes 2020), du Contrat de Projets État-Région, le bilan à mi-parcours de la programmation des fonds européens, le Contrat de Programmation Régional pour le Développement de la Formation Professionnelle, la rédaction du Schéma Régional de Développement Économique, la nouvelle politique d'appui aux Investissements d'Avenir..., tout cela nécessite de **réaffirmer le positionnement de CAP 2030.**

Trois principes :

- Aider les entrepreneurs à se projeter dans l'avenir : anticiper les grandes évolutions pour orienter les stratégies et saisir les nouvelles opportunités.

- Faire partager, au-delà du monde économique, une ambition commune à l'ensemble des décideurs régionaux.

- Favoriser le dépassement des frontières habituelles, qu'elles soient territoriales, sectorielles ou culturelles.

Un mode de fonctionnement décloisonné.

CAP 2030 fonctionne en pôles d'influences / grappes de croissance qui ont été créés à partir des travaux du rapport de synthèse. 5 pôles ont été constitués : Agro, Logistique, Economie de Proximité, Image, Métallurgie – Matériaux.

Le pôle d'influence est un **outil d'orientation et de**

prospective. Son objectif est d'influencer, d'utiliser et de **mobiliser les réseaux** existants pour exprimer les besoins, les orientations et les choix à prendre pour des **investissements à long terme** en vue d'améliorer l'attractivité du territoire, de créer de la richesse dans un esprit de développement durable.

Les pôles sont composés d'entrepreneurs, d'institutions et de personnalités qualifiées. Chacun s'engage à apporter sa contribution au-delà de son appartenance syndicale, politique ou institutionnelle, dans l'intérêt des entreprises, des salariés, des habitants.

Leur mission sera d'animer un réseau d'acteurs dans une logique transversale et décloisonnée, vecteur de propositions œuvrant pour la mise en mouvement d'acteurs et le portage de projets.

L'implication des membres du pôle d'influence permet de **constituer une doctrine permettant** de faire émerger des filières d'avenir et d'accompagner celles existantes.

Le pôle d'influence permet également de **structurer une expertise.**

Le pôle d'influence, et plus généralement CAP 2030, permet au monde des entreprises de se montrer actif et acteur de son économie.

Le monde des entreprises doit reprendre la main sur le politique.

Comment être acteur de CAP 2030 ?

CAP 2030 se réunit en comité de pilotage 5 fois par an, au cours desquels les travaux des pôles d'influence sont présentés. Les pôles se réunissent en fonction des projets et des travaux portés. Ils sont ouverts aux acteurs économiques souhaitant contribuer à la construction de l'avenir de notre territoire.

Qui est membre de CAP 2030 ?

A ce jour, les organisations professionnelles régionales, les chambres de commerce et d'agriculture, les grandes entreprises régionales et nombreux entrepreneurs contribuent au fonctionnement de CAP 2030.

**CAP 2030 - cap2030@ebc.net
adresse page internet CAP 2030**